

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 10 avril 2024

Le mercredi dix avril deux mil vingt-quatre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 12

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions : 0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN ; Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE

Objet : Budget primitif communal 2024.

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré à 12 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2024

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 444 000,00 €	1 444 000,00 €
Section d'investissement	915 000,00 € Dont 188 967,06 de RAR	915 000,00 € Dont 459 185,00 de RAR
Résultat global	2 359 000,00 €	2 359 000,00 €

Précise que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et investissement, et que les recettes ne sont pas affectées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL


